

Session d'information et d'inscription
École catholique Franco-Supérieur

L'école catholique de langue française ...
c'est le bonheur



Horaire de la soirée

- Introduction
- L'école de langue française, c'est quoi?
- Une journée en maternelle
- La passerelle à la maternelle
- Visites de l'école et inscriptions

Le système d'éducation en Ontario

- 72 conseils scolaires de district. (Il existe aussi un certain nombre d'écoles privées)
- Répartition :
 - 31 conseils publics de langue anglaise
 - 29 conseils catholiques de langue anglaise
 - 8 conseils catholiques de langue française
 - 4 conseils publics de langue française

Catholicité

- Les élèves francophones non-catholiques sont bienvenus dans nos écoles. Par contre, ces élèves et leurs parents doivent accepter et reconnaître le caractère catholique de l'école.
- Les élèves doivent participer à toute activité en lien avec la dimension religieuse de l'école.

Nos écoles

9 écoles élémentaires, 1 école secondaire



Critères d'admissibilité

- Selon l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, un élève a le droit de fréquenter une école de langue française si l'un de ses parents est citoyen canadien:

Critères d'admissibilité (suite)

- dont la première langue apprise et encore comprise est le français;
- ou**
- qui a reçu son instruction au niveau primaire, en français au Canada;
- ou**
- dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction au niveau primaire ou secondaire en français au Canada.

Comité d'admission

- Le parent qui ne satisfait pas à l'un de ces critères et qui veut inscrire son enfant, doit faire une demande d'admission auprès de la direction de l'école.
- Le comité d'admission est formé de la direction de l'éducation, de la direction de l'école et d'un enseignant ou d'une enseignante.
- Pour décider si l'élève sera admis, le comité se base sur plusieurs critères, entre autres : la connaissance du français, l'appui disponible au foyer, la motivation et l'attitude de l'élève.

Nouveau cette année : Comité d'admission accéléré

- Les parents d'expression française issus de l'immigration
- Les parents issus de l'immigration ne parlant ni l'anglais et ni le français
- Un enfant dont les grands-parents étaient des ayants droit à l'éducation en langue française

Distinction entre l'éducation de langue française et l'immersion

L'école francophone

- Pour les enfants dont au moins un des parents a le français comme langue maternelle.
- La langue de l'administration de l'école et du Conseil est le français.
- La formation et le soutien pédagogique sont offerts en français

Pour qui

Administration

L'école d'immersion

- Pour les enfants qui veulent apprendre le français comme langue seconde.
- La langue de l'administration de l'école et du Conseil est l'anglais.
- La formation et le soutien pédagogique sont offerts en anglais

Distinctions (suite)

L'école francophone		L'école d'immersion
<ul style="list-style-type: none">● Maîtriser et posséder parfaitement le français comme langue première.	Langue	<ul style="list-style-type: none">● Acquérir une compétence fonctionnelle du français.
<ul style="list-style-type: none">● S'enraciner dans l'identité et la culture francophones et s'intégrer activement dans la communauté francophone.	Culture	<ul style="list-style-type: none">● Donner l'occasion de connaître et d'apprécier la langue et la culture françaises.
<ul style="list-style-type: none">● L'enseignement se donne entièrement en français, sauf pour le cours d'anglais à compter de la 4^e année.	Curriculum	<ul style="list-style-type: none">● L'enseignement peut varier de principalement à partiellement en français.

L'exogamie

- Ce n'est pas une maladie contagieuse.
- 80 % des familles de notre Conseil sont exogames.
- Il n'est pas impossible pour un couple exogame en milieu minoritaire d'élever des enfants complètement bilingues et fiers de leur langue et de leur culture ...mais attention il faut faire des efforts. Le plus grand défi est d'accorder assez de place à la langue française.

Pour les parents francophones

- Parlez français autant que possible
- Fréquentez le Centre Grandir en français
- Donnez de la place au français à la maison (radio, télévision, lecture, soupers francophones)
- Lisez à votre enfant en français (15 min. par jour)
- Jouez des jeux en français
- Vivez en français vous-même (listes d'épicerie, chèques, notes aux enfants, message sur boîte vocale)
- N'ayez pas peur d'afficher votre francophonie en public (encouragement aux joutes d'hockey, etc.)
- Assistez aux rencontres du Conseil d'école

Pour le parent anglophone

- Appuyez le parent francophone dans son utilisation de la langue française au foyer
- Encouragez la famille francophone à parler à vos enfants en français même si vous ne comprenez pas.
- Développez des routines qui incluent un français simple (comptines, chansons, compter avant de se coucher)
- Affichez votre fierté publiquement (accueillez les amis francophones en disant bonjour et en prononçant leurs noms en français, valorisez publiquement le français)

Pour les deux parents

- Communiquez souvent avec l'enseignant ou l'enseignante.
- Participez en famille aux activités communautaires en français.
- Participez dans la mesure du possible aux activités à l'école.
- Choisissez une gardienne francophone.

Ce que disent nos parents...



La famille Paradis

« C'est plus qu'une école, c'est un deuxième chez-soi. L'environnement est intime et sécurisant, l'éducation est de qualité et le personnel est très impliqué. Nos enfants s'y sentent aimés, acceptés et valorisés. »

Ce que disent nos parents



La famille Klazek-Schryer

« Nous sommes heureux d'avoir choisi l'école de langue française pour nos enfants. Ils profitent d'une éducation de qualité et sont fiers de leur culture francophone. L'école catholique Franco-Supérieur offre un environnement sain et enrichissant pour toute la famille. »